CLAUDE NALLET FORMATION

Sas au capital de 1000 €
8559A SIRET 35359569700015
Numéro déclaration : 75640462864
Claude Nallet Formation site web

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025

■ Désignation

CLAUDE NALLET FORMATION est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la formation au management et à la communication. Son siège social est fixé au 7, avenue de Gelos à 64110 JURANCON. Il conçoit, élabore et dispense des formations intra-entreprises, seul ou en partenariat.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par CLAUDE NALLET FORMATION pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes sur le projet de formation. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.
Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de CLAUDE NALLET FORMATION. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.
Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités selon les modalités légales au moment de la facturation.

■ Non réalisation de la prestation

En application de l'article L 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au co contractant les sommes indument perçues de ce fait **DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DEDIT.**
En cas de renoncement par le client à l'exécution de la présente convention dans un délai de 8 jours avant la date de démarrage de l'action, le client s'engage au versement de 75 % de la somme totale de l'action à titre de dédit .

■ Prix

Le tarif journalier pour l'année 2025 est de 1650 euros par jour HT, et 900 euros HT par demi-journée. Une offre globale peut être faite pour des actions de formation récurrentes et /ou s'intégrant dans un dispositif global.
Les frais de séjour et déplacements sont facturés au réel, ou bien selon d'autres dispositions selon l'organisation interne du client à ce sujet.

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et CLAUDE NALLET FORMATION à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Pau seront seuls compétents pour régler le litige.

■ Modalités spécifiques et délais d'accès

Notre Référent Handicap se tient à votre disposition pour initier tout besoin d'adaptation. N'hésitez pas à nous contacter en amont de l'intervention afin que nous étudiions ensemble quelles compensations nécessaires seraient à mettre en place.
Tout séminaire débute systématiquement par une vérification de l'accès à la formation, à la vision des supports de projection, à l'audition et à la posture physique des participants.

Un délai maximum de 30 jours est requis entre la prise en charge de la formation par CLAUDE NALLET FORMATION et l'entrée en formation.